



Quel avenir pour les collectivités locales ?

Il existe aujourd'hui une telle superposition d'échelons, à savoir l'Etat, la région, le département, les communautés d'agglomération ou de communes et les communes, qu'un électeur sur deux ne se sent plus concerné par la politique locale. Il devient même rare aujourd'hui de rencontrer un électeur connaissant les compétences d'un conseiller général ou régional.

Le 22 octobre dernier, Nicolas Sarkozy, président de la République, a instauré à l'Élysée la « comité pour les réformes des collectivités locales » sous la responsabilité d'Edouard Balladur, ancien premier ministre UMP. Démarche qui s'inscrit dans une volonté de simplification du système actuel, une exposition de compétences clarifiées, et, un budget local maîtrisé.

Plusieurs voies sont ainsi envisagées, on a pu voir apparaître plusieurs courants :

- La fusion entre la région et le département et donc un redécoupage de la carte administrative.
- Une coopération plus étroite entre les 2 échelons.
- Une réorganisation au cas par cas.

Ce sera donc maintenant au comité présidé par Edouard BALLADUR de clarifier les compétences et de proposer une réforme des collectivités territoriales.